



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

**Bureau communautaire du 21 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 21 mars  
à 19 heures, le Bureau communautaire de la Communauté  
de Communes du Volvestre s'est réuni  
sous la présidence de Denis TURREL  
au lieu ordinaire de ses séances  
sur convocation régulière du 15 mars 2024

**Étaient présents :**

AUDOUBERT René, BAUDINIÈRE Julien, BIENVENU Frédéric, CHALDUC Jean, CUSSOL Roselyne, CONDIS Sylvette, DEJEAN Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, HO Bastien, LEFEBVRE Patrick, MANFRIN Jean-Marc, MENER Emilie, MESBAH-LOURDE Pascale, MURCIA Christian, SALAT Éric, SENECLAUZE Christian, TURREL Denis, VEZAT-BARONIA Maryse, WAWRZYNIAK Stéphane.

**Étaient excusés :**

BRUN Karine, CAILLET Pierre, CAZARRÉ Max, CAZAUX Jean-Michel, DALLARD Jean-Michel, DANES Richard, DELOR Carole (*arrivée à 19h35 au point sur le Transport à la demande*), GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, PAYEN Éric, VARELA Marie-José, VIEL Pierre.

**Étaient absents :** /

**Était invité :** DELCROIX Bernard, remplaçant maire de la commune de Goutevernisse

**Pouvoirs :**

CAZAUX Jean-Michel (pouvoir donné à ESQUIROL Jean-Marc), GRYCZA Daniel (pouvoir donné à TURREL Denis), VIEL Pierre (pouvoir donné à LEFEBVRE Patrick).

**Secrétaire de séance :** LEFEBVRE Patrick

Nombre de délégués titulaires : 34  
Nombre de présents : 20  
Nombre de votants : 23  
Pouvoirs : 3

**Délibération B20240321\_046 Approbation du marché public concernant la mise à disposition de carburants sous forme de cartes accréditatives/badges, et, fourniture et livraison de GNR, lubrifiant type ad blue, liquide de refroidissement et lave-glaces**

**Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :**

- D'approuver l'attribution du marché concernant la mise à disposition de carburants sous forme de cartes accréditatives/badges, et, fourniture et livraison de GNR, lubrifiant type ad blue, liquide de refroidissement et lave-glaces, comme suit :
  - o Lot n°1 : à la société MOLINA sise 22 chemin de l'Industrie 31390 Carbonne, pour un montant maximum sur la durée totale du contrat (48 mois) de 800 000 €HT ;
  - o Lot n°2 : à la société MOLINA sise 22 chemin de l'Industrie 31390 Carbonne, pour un montant maximum sur la durée totale du contrat (43 mois et 12 jours) de 80 000 €HT.
- D'autoriser Monsieur le Président, à signer les marchés publics suscités ainsi que toutes les pièces utiles et nécessaires à ces marchés.
- De rendre compte de la présente délibération devant le Conseil Communautaire.

23 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

**Délibération B20240321\_047 Zone d'activité Activestre 2  
Cession des lots Q et S à la SARL ICR expo**

**Après délibération, le Bureau Communautaire décide à la majorité :**

- De céder le lot Q et S de la zone d'activité Activestre 2 à la société ICR EXPO ou toute autre personne morale se substituant à ladite entreprise ;
- D'approuver les conditions de cession d'une superficie de 3 969 m<sup>2</sup> au prix de 22,00€ HT / m<sup>2</sup>, soit 87 318€ HT ;
- De dire que les frais notariés sont à la charge de l'acquéreur ;
- De charger Maître DUCROS-BOURDENS, notaire à Carbonne, de rédiger les actes nécessaires à la conclusion de cette cession ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en conséquence de la présente.

21 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
2 ABSTENTIONS : Emilie MENER et Christian MURCIA

**A carbonne, affiché le 22 mars 2024**

